Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2023 : Asie, juin 2023

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2023 « Asie », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – La France défaite et occupée

Question 1

Le culte de la personnalité organisé autour de Pétain apparaît dans plusieurs éléments. Il y a son portrait en uniforme de maréchal, avec ses médailles, tenu par l'instituteur et placé en évidence dans la salle de classe. Il y a aussi l'affiche de la fête des mères au nom du « Maréchal », où l'on voit le nom de Pétain mis en avant. La radio diffuse son discours aux écoliers pour la rentrée de 1941 (la propagande atteint les enfants à l'école). Enfin, l'attitude des élèves, attentifs et respectueux, tournés vers le poste. Tout cela présente Pétain comme un chef paternel, un sauveur de la France qu'il faut honorer et remercier.

Question 2

La devise de l'État français, qui remplace « Liberté, Égalité, Fraternité », est « Travail, Famille, Patrie ». L'affiche de la fête des mères illustre la valeur « Famille » : le régime valorise la mère, le rôle des femmes au foyer et la natalité. Le texte demande aux enfants de remercier leur mère. Mais « le Maréchal te demande » : Pétain se place comme le chef de la grande famille des Français, à qui l'on doit obéissance.

Question 3

Obligation relevée : le port de l'étoile jaune, que l'on voit sur le pull de Joseph Weismann en mai 1942. On l'impose aux Juifs de la zone occupée à partir de juin 1942, dès 6 ans. On peut aussi citer l'affiche « Entreprise juive » sur la vitrine d'un magasin, ou le recensement. Les objectifs : identifier et marquer publiquement les Juifs, les stigmatiser et les humilier, les séparer du reste de la population et les isoler. Tout cela facilite leur surveillance, leur arrestation puis leur déportation.

Question 4

Le document montre une réunion, le 4 juillet 1942, au siège de la Gestapo à Paris. Elle réunit René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et des responsables SS (Knochen, Dannecker). Ils fixent ensemble la date de la rafle (« la Rafle aura lieu le 13 juillet ») et préparent son organisation. Bousquet propose les services de la police française.

Il cite le directeur de la police générale, le chef de la police municipale, Tulard, chargé des «

questions juives » à la préfecture, qui a établi le fichier recensant les Juifs de la région parisienne, et d'autres commissaires. « Nous allons mobiliser les services de l'État ! » Ainsi, l'État français collabore activement : ce sont des policiers français qui arrêtent les Juifs, avec les listes établies par l'administration française.

La rafle du Vel d'Hiv a lieu les 16 et 17 juillet 1942. On arrête plus de 13 000 Juifs à Paris, dont environ 4 000 enfants.

Question 5

D'abord, un régime autoritaire : il supprime la République et la démocratie (pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940, qui devient chef de l'État français). On supprime les libertés (partis politiques et syndicats interdits ou dissous, presse censurée, police politique, arrestation des opposants). Il y a aussi le culte du chef (document 1) et la propagande à l'école.

Ensuite, un régime antisémite : les lois d'octobre 1940 et de juin 1941 (statut des Juifs) excluent les Juifs de nombreux emplois. Il y a aussi l'obligation du port de l'étoile jaune en 1942. Viennent encore le recensement des Juifs (fichier Tulard) ; les « entreprises juives » (document 2) ; la participation à la rafle du Vel d'Hiv.

Enfin, un régime de collaboration : la poignée de main entre Pétain et Hitler à Montoire (octobre 1940). Il y a aussi l'aide à l'Allemagne par les réquisitions économiques, le STO (1943), la Milice contre les résistants. Il y a enfin la coopération des polices française et allemande pour arrêter les Juifs (document 2).

Exercice 2 – Les aires urbaines

1 – Développement construit : les dynamiques de l'étalement urbain

Ce que le correcteur attend : définir l'étalement urbain, puis présenter ses formes, ses causes et ses conséquences, avec des exemples (Lyon par exemple). Texte modèle :

L'étalement urbain est l'extension des villes sur les espaces ruraux voisins, qui fait grandir les aires urbaines. Quelles sont ses formes, ses causes et ses conséquences ?

Les formes de l'étalement

L'étalement urbain prend d'abord la forme de la périurbanisation. Autour des villes, des communes rurales se couvrent de lotissements de maisons individuelles avec jardin, comme à Genas, près de Lyon. Il se traduit aussi par la construction, en périphérie, de zones commerciales, de zones d'activités, d'entrepôts et d'infrastructures de transport (autoroutes, rocades). On les construit souvent le long des grands axes. Les surfaces bâties s'étendent plus vite que la population.

Les causes

Ses causes sont multiples. Les ménages recherchent un cadre de vie plus calme, plus vert et plus spacieux, avec une maison individuelle accessible à la propriété. Au centre, le foncier et l'immobilier coûtent plus cher qu'en périphérie. La généralisation de la voiture, le développement des routes et des transports rapides permettent d'habiter loin de son lieu de travail. Les entreprises et les commerces s'installent aussi en périphérie, où les terrains sont

moins chers et plus faciles d'accès.

Les conséquences

Les conséquences sont nombreuses. Sur le plan environnemental, l'étalement urbain artificialise les sols, fait disparaître des terres agricoles et des espaces naturels. Il imperméabilise les sols et augmente la pollution. Les mobilités quotidiennes entre le domicile et le travail (migrations pendulaires) se multiplient. On observe des embouteillages, une dépendance à la voiture, des émissions de gaz à effet de serre. Sur le plan économique et social, les communes doivent financer routes, réseaux et services pour de nouveaux habitants dispersés. Les inégalités se creusent entre des banlieues populaires et des communes périurbaines plus aisées.

Les solutions

Pour limiter l'étalement, les aménageurs cherchent à densifier la ville (reconstruire la ville sur elle-même). Ils cherchent aussi à développer les transports en commun (tramway, métro, trains régionaux) et à protéger les terres agricoles. Ils veulent ainsi limiter l'artificialisation des sols.

2 – Schéma d'une aire urbaine

Légende, 1) les espaces de l'aire urbaine (du centre vers l'extérieur) : le centre-ville ou ville-centre (le cœur, dense, avec les commerces, les services et les emplois). La banlieue (proche de la ville-centre, avec des immeubles, des grands ensembles et des zones d'activités ; ensemble, centre et banlieue forment le pôle urbain). La couronne périurbaine (communes plus éloignées, avec des lotissements pavillonnaires et des espaces agricoles, dont les habitants travaillent en grande partie dans le pôle). Il faut choisir un figuré différent pour chaque espace (trois couleurs ou trois hachures) et le reporter dans la zone correspondante du schéma. Il y a la zone centrale, l'anneau intermédiaire et la zone extérieure.

Légende, 2) les dynamiques. Flèche pointillée à deux pointes : les déplacements quotidiens entre le domicile et le travail (migrations pendulaires, flux domicile-travail) entre la périphérie et le centre. Grande flèche grise : l'étalement urbain (extension de l'aire urbaine vers l'extérieur, le long des axes de communication).

Paysages à placer dans les rectangles N°. Le rectangle situé au centre : N°2 (rue de la République, immeubles anciens et commerces du centre-ville de Lyon). Dans la zone intermédiaire : N°1 (Vaulx-en-Velin, grands immeubles collectifs de la banlieue). Enfin, dans la zone extérieure : N°3 (Genas, maisons individuelles en lotissement entourées de champs, espace périurbain).

Exercice 3 – La Sécurité sociale au service des valeurs républicaines

Question 1

La Sécurité sociale prend en charge quatre grands types de dépenses. On y trouve l'assurance maladie (40,45 % des dépenses), les retraites (45,73 %), la famille, c'est-à-dire les allocations familiales (11,12 %). S'y ajoutent les accidents du travail et maladies professionnelles (2,7 %).

Question 2

Tout le monde assure le financement. Les travailleurs versent une partie de leur salaire (environ

15,9 % du salaire brut), les entreprises versent une partie des salaires bruts (environ 29 %). Cela forme les cotisations et contributions (91 % des ressources). L'État reverse une partie des impôts et taxes (tabac, alcool), que tous les citoyens paient (9 % des ressources). Chacun contribue selon ses revenus, et tous en bénéficient.

Question 3

Deux exemples au choix : le suivi de la grossesse ; la prise en charge des frais médicaux ; l'allocation de rentrée scolaire versée aux parents.

Question 4

Le financement des retraites repose sur les cotisations de ceux qui travaillent aujourd'hui : elles servent à payer les pensions des retraités actuels. Les jeunes actifs aident donc les générations plus âgées, et les actifs de demain paieront les retraites de demain. C'est un système de solidarité entre les générations : « les personnes qui contribuent quand je suis jeune sont celles que j'aiderai demain ».

Question 5

Modèle de réponse (sans nom ni signature) : « Je comprends que tu hésites à verser une partie de ton salaire, mais cet argent n'est pas perdu. Il finance un système dont tout le monde profite, et dont tu as déjà profité (soins, allocation de rentrée scolaire). La Sécurité sociale repose d'abord sur l'égalité. Chacun, quelle que soit sa situation, reçoit des soins, une protection en cas d'accident du travail et une retraite. Tout le monde cotise selon son salaire, mais tout le monde a les mêmes droits.

Elle repose aussi sur la fraternité. Les bien-portants aident les malades, les actifs soutiennent les retraités et les familles, et les générations se soutiennent entre elles. En effet, ce que tu verseras aujourd'hui servira à ceux qui sont retraités, et demain d'autres cotiseront pour toi. La solidarité entre les Français permet à chacun de se protéger face aux risques de la vie, sans dépendre de sa fortune. Elle fait partie du pacte républicain. »

Conseils pour le jour J

- Pour une photographie de propagande, décrivez les éléments (portrait, affiche, radio, enfants) avant de les interpréter.
- Rappelez toujours la devise « Travail, Famille, Patrie » en la comparant à « Liberté, Égalité, Fraternité ».
- Dans le développement construit, suivez le plan imposé par la consigne : formes, puis causes, puis conséquences.
- Pour un schéma, remplissez la légende d'abord, puis reportez exactement les figurés choisis sur le schéma.
- En EMC, citez des chiffres de l'infographie et reliez-les aux valeurs de la République demandées (égalité, fraternité).